

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	29 (1900)
<b>Heft:</b>	6
<b>Rubrik:</b>	Appel du comité de la Société fribourgeoise d'éducation

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

XXIX<sup>e</sup> ANNÉE

N<sup>o</sup> 6.

JUIN 1900.

# LE BULLETIN PÉDAGOGIQUE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION

ET DU

## MUSÉE PÉDAGOGIQUE

---

Le *Bulletin* paraît au commencement de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 3 francs. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 30 cent. la ligne de 100 millimètres de largeur. Prix du numéro 30 cent. Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. Horner, au Collège de Fribourg ; ce qui concerne les abonnements, à M. Gremaud instituteur, Fribourg. — Pour les annonces, s'adresser exclusivement à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, à Fribourg et succursales.

---

**SOMMAIRE :** *Appel du Comité de la Société fribourgeoise d'éducation.* — *L'enseignement chez les petits.* — *M. Henri de Schaller.* — *Jean-Baptiste de la Salle.* — *Bibliographies.* — *L'école allemande et l'école française.* — *Correspondances.*

---

## APPEL du Comité de la Société fribourgeoise d'éducation

---

La Société fribourgeoise d'éducation tiendra son assemblée générale le 28 juin, à Estavayer-le-Lac.

Les membres du corps enseignant se feront un devoir de s'y rendre en grand nombre avec leurs inspecteurs, avec nos dévoués magistrats, avec nos prêtres vénérés et d'autres autorités locales. Comme précédemment, nous aurons le plaisir d'y rencontrer aussi, sans doute, quelques délégués d'autres cantons, particulièrement nos chers amis du Valais. Il faut que nos réunions continuent à présenter l'image de la société où l'instituteur apparaît, non dans un cadre isolé, mais entre l'enfant et ses protecteurs naturels.

L'hospitalière petite ville d'Estavayer nous réserve le meilleur accueil, car l'instruction y est en honneur autant, plus

même que partout ailleurs, comme le prouvent les résultats des examens de recrues.

Dans cette antique cité, toute parfumée de senteurs printanières et des ouvenirs historiques et encadrée d'écoles nouvelles, de vieux castels et de son lac azuré, nous sommes sûrs d'être reçus par des magistrats sympathiques et un clergé dévoué à notre cause.

La question pédagogique qui figure à l'ordre du jour et qui sera l'objet des débats, est l'une des plus intéressantes, comme on a pu s'en convaincre par la lecture de l'excellent rapport de M. Bondallaz.

Les discussions qui remplissent nos séances annuelles apportent toujours de nouvelles lumières ; la mise en œuvre des conclusions — lorsqu'elle s'effectue — assure de réels progrès à nos écoles. Quoi qu'il en soit, l'instituteur n'a qu'à gagner à sortir quelquefois de son milieu et du terre-à-terre de ses occupations journalières pour relever le niveau de son idéal.

L'échange de vues, d'informations, de conseils qui résulte des débats, les sympathies, les encouragements que les autorités ne manquent jamais de nous prodiguer, tout cela contribue à éclairer, à affermir notre marche et à retremper nos courages.

Aux paroles d'encouragement viendra bientôt s'ajouter une amélioration financière à notre avenir, car un projet de loi sera présenté, à cet effet, dans la prochaine session du Grand Conseil.

Ce sont là autant de motifs de prendre part à l'assemblée d'Estavayer.

Du reste, ces assemblées annuelles du corps enseignant sont si utiles, si importantes qu'elles ont lieu maintenant presque dans tous les cantons, et, dans plusieurs elles sont même obligatoires pour chaque instituteur et institutrice.

Notre participation à cette fête des instituteurs sera la meilleure réponse à donner à ceux qui nous accusent d'apathie et d'indifférence dans l'accomplissement de nos devoirs professionnels.

En nous rendant nombreux à Estavayer, le 28 juin, nous donnerons une nouvelle preuve de l'intérêt sincère qu'éveille en nous l'étude des questions pédagogiques et de l'attachement que nous portons à notre chère Société d'éducation.

LE COMITÉ.

## PROGRAMME

*de la réunion annuelle de la Société fribourgeoise d'éducation  
à Estavayer-le-Lac, le jeudi, 28 juin 1900*

1<sup>o</sup> Réception à la gare, à l'arrivée du premier train, vers 8 1/2 heures ;

2<sup>o</sup> Cortège pour se rendre à l'église paroissiale ;

3<sup>e</sup> Office de *Requiem* pour les sociétaires défunts ;

4<sup>e</sup> Fête des enfants sur la place de Moudon ;

5<sup>e</sup> Réunion au Château. — Chant d'ouverture par la Société des Instituteurs de la Broye. — Discours de bienvenue. — Lecture du protocole. — Lecture et discussion du rapport général sur la question mise à l'étude. — Nomination du Comité. — Comptes. — Fixation du lieu de la prochaine réunion. — Questions éventuelles. — Clôture de la séance par la prière ;

6<sup>e</sup> A midi : Cortège pour se rendre au banquet, à l'Hôtel du Cerf ;

7<sup>e</sup> A 2 1/2 heures : Course en bateau ;

8<sup>e</sup> Départ.

*N.-B.* — a) La fanfare d'Estavayer précèdera le cortège ;

b) On pourra se procurer des cartes de banquet à l'entrée de la salle du Château ;

c) Messieurs les Inspecteurs sont priés de faire connaître au Président de la Société le nombre approximatif des participants à la réunion du 28 juin prochain, à Estavayer.

d) Aucune répétition de chant ne sera tolérée pendant la séance des délibérations au Château ;

e) Messieurs les délégués étrangers sont informés qu'ils trouveront à la gare des membres du Comité local chargés de les recevoir ;

f) Des cartes de légitimation pour la remise du 50 % sur les chemins de fer seront envoyées à nos sociétaires avec le présent numéro.

LE COMITÉ.



## L'ENSEIGNEMENT CHEZ LES PETITS

Au premier mai, la plupart de nos classes auront vu se renouveler une partie de leur effectif, et maintenant, instituteurs et institutrices rivalisent de zèle et d'ardeur au milieu de leurs chers écoliers. Il s'agit de parcourir, dans un temps relativement très court, un programme chargé ; il faut travailler dur, faire vite et bien.

Cette date du premier mai marque une étape importante dans la vie d'une certaine catégorie de nos bambins. Ils ont, ou ils auront bientôt 7 ans ! La loi impitoyable les appelle à l'école. Les voilà donc aux bras de leurs aînés franchissant pour la première fois le seuil de cette salle de classe où va maintenant commencer pour eux une vie toute nouvelle. Que savent-ils de l'école ? Rien ou presque rien ! Plutôt, ils en ont reçu des idées étranges, complètement absurdes. On leur a répété à plaisir que le maître faisait de gros yeux, qu'il était armé de la redoutable férule ; et maintes mamans, sans plus de réflexion, auront menacé les petits turbulents « de les envoyer à l'école, s'ils ne restaient pas tranquilles. »